

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00001

Numéro SIREN : 808 691 737

Nom ou dénomination : 3A+

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/009202

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	3 616	2 365	1 251	2 456
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	178 439		178 439	96 201
Autres titres immobilisés	306 460	56 460	250 000	200 000
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	488 515	58 825	429 690	298 657
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	4 139		4 139	16 556
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances				322
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	35 629	10 838	24 791	23 291
Disponibilités	106 753		106 753	273 667
Charges constatées d'avance	3 408		3 408	3 778
TOTAL ACTIF CIRCULANT	149 929	10 838	139 091	317 614
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	638 444	69 663	568 781	616 271

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-86 614	-35 843
Résultat de l'exercice	-35 152	-50 772
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-116 766	-81 614
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	673 800	686 214
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 313	1 268
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>	250	225
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	184	178
Dettes fiscales et sociales	434	403
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 000	10 000
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	685 546	697 885
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	568 781	616 271

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 3A+

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 568 781 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 35 152 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

 Règles et méthodes comptables**Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 616			3 616
Immobilisations financières	352 661	132 238		484 899
Total	356 277	132 238		488 515
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 160	1 205		2 365
Immobilisations financières	56 460			56 460
Total	57 620	1 205		58 825
ACTIF NET				429 690

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 160 457 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	152 910		152 910
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	4 139	4 139	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 408	3 408	
Total	160 457	7 547	152 910
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 685 546 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 313	1 313		
Dettes fiscales et sociales	434	434		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	683 800	683 800		
Produits constatés d'avance				
Total	685 546	685 546		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :

(**) Dont envers les associés 673 800

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 673 800 euros.

 Attestation d'Expert Comptable**Mission de présentation des comptes annuels**

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la société SASU 3A+ pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	568 781
Résultat net comptable (Perte)	-35 152

Fait à Saint-Etienne, le 15 mai 2023

AVVENS SAINT ETIENNE
Membre Indépendant de Crowe Global

Expert-comptable

Alexandre DAGNAUD
Expert-Comptable

Jean-Pierre PAILLEUX
Expert-Comptable

3A+
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 5.000 euros
Siège social : 6 Rue du Cimetière
42100 SAINT-ETIENNE
808 691 737 RCS SAINT ETIENNE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES
EN DATE DU 30 JUIN 2023

DEUXIÈME DECISION

Les associés décident d'affecter le résultat déficitaire s'élevant à (35 151,51) euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice (perte).....(35 151,51) euros

AFFECTATION

Au report à nouveau

Report à nouveau, (35 151,51) euros

TOTAL (35 151,51) euros (35 151,51) euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

L'Associé unique prend acte qu'il n'y a pas de distribution de dividendes.

Pour copie certifiée conforme
Le Président

Jean-Philippe Massardier